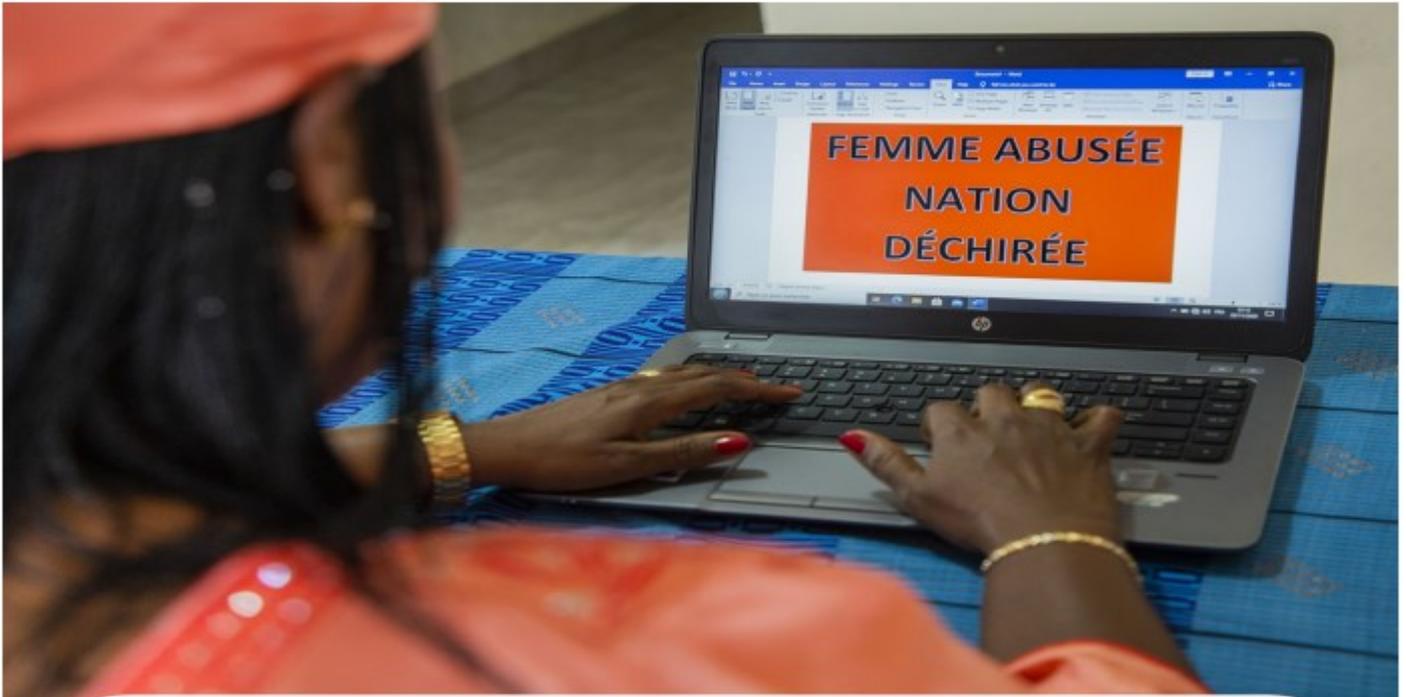


« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETTIN JUILLET 2023



SOMMAIRE

0. INTRODUCTION	3
I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	3
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES	3
I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES	3
I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FILLES ADULTES.....	5
I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES	5
II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS.....	5
II.1. CAS DES FEMMES TUEES	5
II.2. DES ENFANTS TUES	6
II.3. DES ENFANTS BLESSES	6
III. CAS DE DISPARITION	7
IV. CONCLUSION.....	7

SOURCES :

Les principales sources d'informations découlent des publications de la Ligue ITEKA, FOCODE, SOS Torture et le Medias

ACRONYMES

CDS	: Centre de Santé
CDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
ECOFO	: Ecole Fondamentale
OPJ	: Officier de la Police Judiciaire

0. INTRODUCTION

Ce Bulletin mensuel « Femme abusée, nation déchirée » couvre le mois de juillet 2023. Les grandes tendances observées ont été notamment, des cas de violences basées sur le genre, des violences faites aux femmes et aux enfants ainsi que des cas de disparitions.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : 12 cas de violences sexuelles dont deux garçons, 3 cas des femmes et 3 cas des en-

fants tués, 2 cas de violences domestiques et 1 cas d'une fille disparue.

Des membres de la milice Imbonerakure et des administratifs figurent parmi les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le constat est par ailleurs que les auteurs de ces actes ignobles restent impunis en majorité, ce qui accentue le climat de peur et d'insécurité.

1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES

Une fille violée en commune et province de Muramvya

En date du 26 juin 2023, vers 9 heures du matin, sur la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya, A.K., une fille âgée de 14 ans, a été violée par Claver Niyondiko alias Kigabo, âgé de 26 ans. La victime était seule chez elle quand Claver Niyondiko a fait irruption, lui a ordonné de se déshabiller en la menaçant de la tuer si elle refusait. A leur arrivée à la maison, vers 13 heures, les parents de l'enfant ont dépêché la victime au centre de santé de Ryarusera pour des soins médicaux. Claver Niyondiko a été arrêté, le lendemain par la police et a été conduit au cachot du commissariat de police de Muramvya.

Une fille violée en commune Gisagara, province de Cankuzo

En date du 02 juillet 2023, sur la colline Muzire, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, C.N., une fille âgée de 13 ans, a été violée par Claude Gasindi, âgé de 25 ans, marié et cultivateur. La victime venait de Camazi pour faire moudre du maïs accompagné par son frère Shadrack. Claude Gasindi a donné au frère de cette victime 500 fbu pour acheter des beignets et a conduit cette fille dans une maison proche disant qu'il a un message important à lui donner. La fille est sortie de cette maison en pleurant. La victime a été conduite à l'hôpital de Murore pour une assistance médicale avant de porter

plainte auprès d'un OPJ. Claude Gasindi a été appréhendé et conduit au cachot de police du commissariat communal de Gisagara. Le père de la victime a subi des menaces de mort de la part de la famille de l'agresseur lui exigeant de laisser tomber l'affaire et de procéder à un arrangement à l'amiable.

Une fillette violée en commune Gatara, province de Kayanza

En date du 02 juillet 2023 sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, D.A., âgée de 4 ans, a été violée dans une plantation de café par Mélance Niyonzima, âgé de 35 ans, résidant sur cette colline. Mélance Niyonzima a donné un beignet et des bonbons à l'enfant avant de la conduire dans cette plantation pour la violer. La victime est rentrée à la maison en pleurant et a révélé à ses parents ce qui venait de lui arriver. L'enfant a été dépêchée au centre de santé Gatara pour les soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de Gatara avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial de police de Kayanza.

Deux garçons violés en commune Butihinda, province de Muyinga

En date du 11 juillet 2023 au centre de négoce Gaharoro, colline Gitega, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, S.S., un garçon âgé de 10 ans et S.I., un garçon âgé de 13 ans ont été violés par Joseph Murekembanze, âgé de 42 ans, résidant sur la colline

résidant sur la colline Buvumbi de la même commune. Ces victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Kamaramagambo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police. Signalons que Joseph venait d'être libéré après avoir passé 13 ans à la prison de Muyinga condamné pour viol d'un garçon.

Une fillette violée en commune et province de Rumonge

En date du 11 juillet 2023 sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, P.I., mineure, a été violée par un nommé Masabo, âgé de 60 ans, sentinelle d'une maison en construction proche du domicile de cette victime. Il lui avait dit qu'il voulait lui offrir un beignet et il l'a conduite dans ce chantier pour la violer. L'enfant a crié et des voisins qui sont arrivés sur les lieux ont trouvé des éjaculations sur son pantalon et sur l'enfant. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge, le même jour vers 21 heures tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Un bébé violé en commune et province de Rumonge

En date du 15 juillet 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, B. I., âgée de 10 mois, a été violée par Zarina Kabura, âgée de 15 ans. Zarina a pris l'enfant de son voisin, l'a emmenée dans une maison inachevée où elle a introduit son doigt dans la partie génitale de l'enfant qui a pleuré. Des voisins ont conduit l'enfant à l'hôpital de Rumonge tandis que cette fille a été conduite au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fillette violée en commune Rutegama, province de Muramvya

En date du 17 juillet 2023 sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, D.I., une fillette âgée de 15 ans, élève en classe de la 8^{ème} année au Lycée communal de Nyarunazi, a été violée par Désiré

Nibitanga, âgé de 37 ans, commerçant au centre de négoce de Nyarunazi dans sa boutique où elle était allée acheter de l'huile de palme. Désiré a fermé la porte de sa boutique, l'a déshabillée et l'a violée malgré des cris de la fillette. Après cet acte, la fillette qui est sortie en pleurant a laissé son sous vêtement chez Désiré. Des voisins sont intervenus et ont trouvé Désiré en train de s'habiller. Ils l'ont ligoté et l'ont conduit au cachot du poste de police de Rutegama avec le sous vêtement dans ses mains tandis que la victime a été emmenée au CDS de Rutegama pour des soins médicaux. Le lendemain, le présumé auteur a été transféré au commissariat provincial de police avant de le conduire le même jour à la prison de Muramvya.

Une fille violée en commune Cendajuru, province de Cankuzo

En date du 23 juillet 2023 sur la colline Kigarika, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. N., une fille âgée de 17 ans, vivant sur la colline Musenyi, commune et province Cankuzo, a été violée par un inconnu quand elle venait du marché. Le présumé auteur lui avait dit que si elle acceptait, il allait l'épouser. Il lui a offert de la bière et l'a conduite dans une maison des environs pour la violer. Après cet acte, cet homme s'est volatilisé dans la nature.

Une fillette violée en commune Matongo, province de Kayanza

En date du 02 juillet 2023 sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, C.N., une fillette âgée de 13 ans, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Kivumu, a été violée dans une brousse par son voisin, Josué Niyontwari, âgé de 22 ans, élève en secondes lettres au Lycée communal Matongo. Ils ont été surpris par un veilleur dudit lycée et les a emmenés chez leurs parents. La victime a été conduite au CDS Matongo pour des soins médicaux par ses parents avant de régler l'affaire à l'amiable avec les parents du garçon qui a été ordonné d'écrire une lettre de demande de pardon.

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETTIN JUILLET 2023

I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FILLES ADULTES

Une fille violée en commune et province de Rumonge **Une femme violée en commune et province de Rumonge**

En date du 03 juillet 2023 sur la colline Minago, commune et province Rumonge, O. I., une fille âgée de 20 ans, cultivatrice, résidant sur la même colline a été violée par Fiston Ndikumana, travailleur domestique. La victime était au champ pour récolter du manioc quand elle a été violée. Cette victime a été conduite à la Clinique Médicale de Bitare pour la prise en charge médicale tandis que le présumé auteur a pris le large.

En date du 04 juillet 2023 sur la colline Mugara, commune et province Rumonge, C.U., une femme âgée de 19 ans, jeune mariée a été violée dans un champ par Ismail Mugisha et Edouard Maniraho, tous membres de la milice Imbonerakure. La victime a été conduite au CDS Mugara six jours après parce qu'elle avait caché l'incident. La victime a été atteinte d'une infection causée par la déchirure vaginale. La victime a porté plainte à la police mais les présumés auteurs ont pris le large.

I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES

Une femme battue en commune Gatara, province de Kayanza

En date du 02 juillet 2023 sur la colline Murago, commune Gatara, province Kayanza, Espérance Ndayisenga, âgée de 36 ans, cultivatrice a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Anicet Congera, âgé de 38 ans. La victime accusait son mari d'avoir donné de l'argent à sa concubine, veuve avec qui il a eu un enfant, âgé de deux ans. Anicet Congera qui avait passé la journée en train de partager une bière avec cette concubine au centre Karundo est rentré ivre et a battu sa femme dont le visage a été gonflé. Le lendemain, la victime a été conduite au centre de santé Gatara par son mari sur l'ordre d'Antoine Nyamibara, chef de colline. Espérance Ndayisenga qui vit des menaces d'être tuée par son mari a déjà saisi le tribunal de résidence Gatara afin de demander le divorce.

Une femme battue en commune Rutegama, province de Muramvya

En date du 11 juillet 2023 sur la colline Bupfunda, commune Rutega-

ma, province Muramvya, Euralie Bayubahe, âgée de 29 ans, a été battue à l'aide d'une barre de fer au niveau du bras gauche par son mari, Nicodème Niyonsaba âgé de 34 ans. Cette femme a eu une fracture sur son bras. Elle a été accusée de n'avoir pas mis au monde après 3 ans de mariage. Cette femme a été battue quand elle venait ouvrir la porte à son mari rentré ivre. Le lendemain, le mari a pris fuite après avoir été informé que la police le cherchait.

Une femme battue en commune Buhiga, province de Karuzi

En date 15 juillet 2023, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26, a été battue par son mari, Thaddée Nduwimana, âgé de 32 ans, membre du même parti, quand il était ivre. Il a injurié sa femme en la traitant d'incapable, l'a giflée et a pris une machette pour lui couper la tête. Cette femme a pris fuite et cet homme qui la poursuivait a coupé des bananes se trouvant devant sa maison. Niyonsaba est allée porter plainte auprès d'un chef de dix ménages mais ce dernier lui a répondu que c'est une affaire de la police.

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

II.1. CAS DES FEMMES TUEES

Une femme tuée en commune et province de Kayanza

En date du 30 juin 2023, dans la nuit, sur la souscolline Kagoma, colline Gitwa, commune et province Kayanza, Léoncie Minani, âgée de 62 ans, a été tuée à coup de hache par des gens non identifiés à son domicile. Ces derniers ont défoncé la porte de la maison et ont frappé la victime à coup de hache au niveau de la tête. Léoncie Minani vivait seule et elle ne s'était pas mariée. Dans la

matinée du 1er juillet 2023, Isaac, Procureur de la République à Kayanza s'est rendu sur le lieu et a arrêté Innocent Nzigamasabo, Pierre Mvukiye, tous les deux frères de la victime, Séverin Baragereranya et Pierre Rumoka, voisins de la victime pour des raisons d'enquête. Ces quatre personnes ont été conduites au cachot du commissariat de police sis de la commune et province Kayanza.

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETTIN JUILLET 2023

Une femme tuée et une autre personne blessée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juillet 2023, à la 14ème avenue, quartier Mirango, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Rosine Miyango, a été fusillée à l'aide d'un pistolet par des gens non identifiés. Cette femme qui venait de l'Eglise des Amis a été tuée quand elle déposait des personnes qu'elle transportait dans son véhicule. Le cadavre et une de ces personnes blessées ont été conduits à l'Hôpital militaire de Kamenge.

II.2. DES ENFANTS TUES

Un nouveau-né tué en commune Butihinda, province de Muyinga

En date du 03 juillet 2023 sur la colline Kobero, commune Butihinda, province Muyinga, un nouveau-né a été tué à l'aide d'une lame de rasoir par Gloria Muhoza, âgée de 16 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Kobero après l'avoir mis au monde. Ses parents qui n'étaient pas à la maison ont trouvé la cour pleine de sang et ont informé la police et les autorités administratives au niveau de la base. Ces dernières sont arrivées sur les lieux et ont trouvé un sac qui contenait le nouveau-né agonisant derrière la toilette. Cet enfant a été évacué vers l'hôpital Giteranyi mais il a succombé en cours de route. Gloria a été arrêtée et conduite au cachot communal de police de Butihinda où elle a passé trois jours avant d'être transférée à la prison de Muyinga.

II.3. DES ENFANTS BLESSES

Un enfant blessé en commune Mpinga-Kayove, province de Rutana

En date du 18 juillet 2023 sur la colline Rutambara, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Eric Niyonkuru, âgé de 15 ans, a été blessé à coups de couteau au niveau de la main par Isidore Kabura, âgé de 35 ans, conducteur de taxi moto. Isidore s'est arrêté tout près de cet enfant et l'a poignardé à la main avant de lui arracher son téléphone portable et puis Isidore s'est enfui à bord de sa moto. La mère du jeune garçon a porté plainte auprès de l'OPJ de Mpinga-Kayove. Le téléphone a été

Un corps sans vie d'une jeune fille retrouvée en commune Rutovu, province de Bururi

En date du 18 juillet 2023, dans la rivière Ruvyironza, commune Rutovu, province Bururi, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé flottant sur les eaux, non loin de l'Institut des Sciences Agronomiques de Mahwa. Le corps avait des blessures au niveau du cou et au niveau de la gorge. Sur l'ordre de Josette Ndayikeza, administrateur communal de Rutovu, ce corps a été conduit à la morgue de l'hôpital de Rutovu.

Un corps sans vie d'un bébé retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 22 juillet 2023, vers 8 heures, à la première avenue, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un bébé de sexe masculin emballé dans des sachets a été retrouvé dans un caniveau. Ce corps a été enterré au cimetière de Mpanda sur l'initiative du chef de zone Buyenzi, Amzu Abadou Habonimana en collaboration avec la police.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Buraza, province de Gitega

En date du 23 juillet 2023 sur la colline Bugera, commune Buraza, province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans un puits se trouvant au bord de la route.

remis à la mère tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Mpinga-Kayove.

Un enfant brûlé en commune Muruta, province de Kayanza

En date du 23 juillet 2023 sur la colline Campazi, commune Muruta, province Kayanza, Firmin Ndayisenga, âgé de 13 ans, élève à l'ECOFO Campazi a été brûlé par sa mère Espérance Ndayishimiye au niveau des bras et des jambes. L'enfant avait été attrapé en train de voler des oignons dans un champ appartenant à son voisin

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETTIN JUILLET 2023

Nestor. Ce dernier a conduit l'enfant aux chefs collinaires qui ont donné des conseils à l'enfant avant de le relâcher. Arrivé à la maison, l'enfant a été puni par sa mère en colère et l'enfant a crié. Des voisins ont porté secours

à l'enfant et la mère a pris fuite tandis que les autorités collinaires ont conduit l'enfant au CDS Remera pour des soins médicaux.

III. CAS DE DISPARITION

Une fille enlevée en commune Bugabira, province de Kirundo

En date du 03 juillet 2023 sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, Espérance Kantungane, âgée de 21 ans, élève en 3ème Pédagogie au Lycée communal Bugabira, résidant sur la colline Kigoma et sans appartenance politique est disparue. Elle a été

appelée par Emmanuel Nsaguye, responsable des Imbonerakure en zone Kigina, âgé de 46 ans, cultivateur. Depuis ce jour, cette fille et Emmanuel Nsaguye sont restés sans nouvelles. Emmanuel Nsaguye rendait visite à cette fille. Celle-ci avait dit à ses amies qu'elle allait travailler au Qatar.

IV. CONCLUSION

Au regard du bilan et des différentes tendances des violences basées sur le genre observées au cours de ce mois de juillet 2023, il ressort clairement que les cas de violences sexuelles et les cas d'atteinte à la vie des enfants ont fortement augmenté, une problématique épineuse qui affecte la vie des familles et de la communauté dans son ensemble.

L'Etat du Burundi et ses instances judiciaires continuent à ne pas montrer aucune volonté quant à la répression de ces crimes en vue de l'éradication de toutes les formes de violences faites aux femmes et filles ainsi

qu'aux enfants.

Le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité demande vivement à l'Etat du Burundi de prévenir et de réprimer toute violence à l'égard des femmes et des enfants et de promouvoir un Etat de droit respectueux des droits et libertés de tous ses citoyens. Il convient de rappeler au Gouvernement du Burundi que seule une répression exemplaire des auteurs de ces crimes commis à l'égard des femmes permettra d'éradiquer définitivement ces derniers.